Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-213501026-20260511-D_12_04_2026-DE

DÉLIBÉRATİON n°12 du CONSEİL MUNİCİPAL du 30 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 11
Représentés : 4
Votants : 15
Date de la convocation : 23 avril 2026 | **Date d'affichage** : 23 avril 2026
Date de l'affichage du PV : 11 mai 2026

Le jeudi trente avril deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DROUGES, régulièrement convoqué le 23 avril 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie de DROUGES.

****

Présents : Patricia MARSOLLİER, Hervé OLİVRY, Michel VİEL, Camille GİTEAU, Christophe NOUVEL, Sylvie BİGOT, Laurent NOËL, Stéphanie MAİGNAN, Anthony CADO, Stéphanie RENAUX et Anaïs LE BONZEC.

Absents représentés :
Marjorie SCHUER-POİRİER pouvoir à Hervé OLİVRY, Jean-Claude PİPARD pouvoir à Michel VİEL, Patrick VAN DEN EYNDE pouvoir à Patricia MARSOLLİER, Céline HEİNRY pouvoir à Camille GİTEAU.

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie RENAUX

****

Madame Le Maire préside la séance.

12-04/2026 – FİNANCES
Attribution des subventions 2026

La « commission finances » s'étant retrouvée le 9 avril 2026, Madame le Maire propose au conseil municipal de déterminer les différentes subventions et d'accorder les subventions suivantes :

- **SORTİES SCOLAİRES** : 30 € par jeune de Drouges sur présentation par l'établissement de la liste des bénéficiaires et sous réserve que le séjour comporte au minimum 4 nuits.
- **ASSOCİATİONS SPORTİVES** : 25 € par jeune licencié de Drouges âgé de -18 ans dans l'année 2026 sur présentation de la liste des jeunes avec date de naissance et leur adresse par chaque association bénéficiaire.
- **ASSOCİATİONS** émanant des lycées professionnels : 30 € sur présentation de la liste nominative des jeunes par chaque établissement concerné comprenant l'identité, l'adresse et la classe fréquentée par le jeune.
- **AUTRES ASSOCİATİONS :**

CLIC - CODEM (0.50 € x 512 nbre d'habitants)	256,00 €
ARP Nature et découverte	150,00 €
Club de la joie	250,00 €
Equi'Partage	150,00 €
FARM&Village	1 465,00 €
ADMR (sur présentation d'une demande)	120,00 €
Amicale des donneurs de sang	60,00 €
Association de Jumelage La Guerche/Ksiaz	60,00 €
CIDFF – Droit des femmes et des Familles	60,00 €
France ADOT 35	60,00 €
La Croix d'Or 35 (Alcool Assistance Vitré)	60,00 €
Outil en main (0,20 € x 512 nbre d'habitants)	102.40 €

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-213501026-20260511-D_12_04_2026-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :
D'accorder les subventions ci-dessus, et autoriser Madame Le Maire à les verser.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme
Le Maire

